



Cumul congés et maladie non professionnelle ? Ordonnance covid ?

Par **Grisou13**, le **17/01/2021** à **11:11**

Bonjour , j'ai pas trouvé l'ordonnance ? Y'a t'il cumul congés pendant maladie non professionnelle ? Qui aussi des ij verseées sans condition d'ancienneté ? Toujours en cours ou fin au 31/12/2020

Merci

Par **P.M.**, le **17/01/2021** à **11:29**

Bonjour,

Si vous pouviez rendre plus compréhensible votre interrogation et expliquer de quel cumul vous voulez parler...

Par **Grisou13**, le **17/01/2021** à **12:22**

Bjr il n'y a pas de cumul de congés pendant la maladie non professionnelle , mais année covid je crois qu'il y a des exceptions, qu'elle ordonnance est relative à cela ?

Par **P.M.**, le **17/01/2021** à **13:06**

Il n'y a de toute façon pratiquement jamais cumul de congés payés pendant un arrêt-maladie puisque si vous êtes déjà en arrêt-maladie à la date de départ en congés payés, ils sont reportés, il n'y a que si l'arrêt-maladie intervient pendant des congés payés qu'il y a cumul...

C'est la réponse que l'on peut apporter avec les termes que vous utilisez...

Si vous voulez parler de l'acquisition de congés payés pendant un arrêt-maladie non professionnelle lié à la covid 19 sauf disposition particulière à la Convention Collective applicable, par Accord de branche ou d'entreprise, à ma connaissance, il n'y a pas de changement...